



**PROCES-VERBAL DE LA SEANCE DU CONSEIL GENERAL
DE LA COMMUNE D'ARNEX-SUR-NYON
(Salle Communale Le Viez)
du 18 juin 2024**

La séance est ouverte par M. Michel Nançoz, Président, qui souhaite la bienvenue à la Municipalité, représentée par Messieurs Christophe Gabriel, Christian Graf, Harold Koeneman, Jean-Christophe Muller et Didier Zumbach, à Madame Mélanie Pernet Secrétaire Municipale, ainsi qu'aux citoyennes et citoyens présents.

Le Président constate que l'Assemblée a été convoquée conformément aux exigences légales et désigne Mesdames Gllian Bolingbroke et Marie-Eve Varela comme scrutatrices.

L'Ordre du Jour est accepté par l'Assemblée à main levée avec une abstention, soit :

1. Appel
2. Adoption du PV du 28.11.2023
3. Communications de la Municipalité
4. Préavis 17/2024 – Législature 2021-2026 Révision du règlement de la taxe de séjour et taxe sur les résidences secondaires
5. Préavis 18/2024 – Législature 2021-2026 relatif aux comptes communaux et gestion de l'année 2023
6. Extension du patrimoine communal
7. Elections et nominations
8. Rapports des délégué(e)s aux associations intercommunales
9. Divers et propositions individuelles

1. Appel

Il est procédé à l'appel des 33 membres assermentés dont 20 répondent présents.

Sont excusés : Mesdames Nadine Graf, Denise Pfeiffle, et Julie Tompkins Wagner, ainsi que Messieurs Claude Tristan Bernard, Les Bolingbroke, Michael Bratt, Pascal Ducret, Franck Janura et Olivier Pfeiffle.

Parmi les convoqué(e)s pour la première fois, sont excusés Mesdames Carmen Gay-Crosier et Vanessa Vinter-Tirlet ainsi que Monsieur Francesco Gay-Crosier. Ces trois personnes sont à convoquer en septembre prochain.

Sont assermentés : Mesdames Nadine Jeckelmann et Sophie Kury, ainsi que Messieurs Didier Pretot, David Rey et Maximilien Tercs.

2. Approbation du dernier P.V.

A défaut de commentaires et de questions, le Procès-verbal de la séance du 28.11.2023 est accepté à main levée et à l'unanimité.

3. Communications de la Municipalité (présentation PowerPoint)

Monsieur Christian Graf, Syndic

L'Accueil des nouveaux habitants a eu lieu le jeudi 13 juin 2024, suivi par le concert de l'Harmonie de Terre Sainte.

La manifestation du 1^{er} Août aura lieu, comme de coutume, au hangar des Frères Graf. Un tout-ménage sera distribué et la participation se fera sur inscription uniquement.

Le Triathlon de Nyon aura lieu le samedi 10.08.2024 et passera à Arnex-sur-Nyon de 08h00 à 14h00 puis le dimanche 11.08.2024 de 07h30 à 16h00. Un tout-ménage sera distribué par les organisateurs.

Les nuits du 12-13 août 2023 l'éclairage public sera éteint dès 22h00 en raison de la pluie d'étoiles filantes des Perséides.

Un radar pédagogique a été installé sur notre commune. Ce dernier se déplacera durant l'année à trois emplacements différents (à la hauteur du Viez, vers l'arrêt du bus direction village et vers l'abri PC).

Les travaux de réfection de nos routes communales (Machefer et pont Bois-du-Nant) ont été réalisés ce printemps.

Des travaux d'entretien et de sécurisation des berges du Boiron depuis Crassier jusqu'à Eysins auront lieu, selon la météo, dès le 20 juin 2024.

Suite aux travaux d'assainissement de l'électricité public et son autogestion en octobre 2023, une économie de consommation de 20% a été réalisée par rapport à 2022.

Le vin de la commune a été mis en bouteille et donc disponible pour la vente. Renseignements auprès du Greffe.

La Municipalité informe que le Greffe Communal sera fermé du 28 juin au 12 juillet 2024 inclus, réouverture le 15 juillet 2024. Durant l'été le Greffe sera fermé les vendredis matin, mais ouverts les mardis entre 11h00-14h00 (soit les 16-23-30 juillet et 06-13 août 2023).

Les prochains Conseils auront lieu le 1er octobre et le 26 novembre 2024.

Monsieur Jean Christophe Muller, Municipal

Les travaux de la rénovation et de l'isolation du toit du bâtiment de l'Administration communale, y compris la pose des panneaux solaires sont en cours. Les travaux de peinture intérieure ont été effectués.

Des bacs à fleurs ont été installés vers la place de jeux.

Monsieur Christophe Gabriel, Municipal

Le nouveau site internet communal ainsi que l'application sont opérationnels depuis avril 2024. A ce jour environ 50% de la population a téléchargé l'application. Monsieur Christophe Gabriel tient tout particulièrement à remercier Madame Mélanie Pernet, Greffe, qui a assumé la quasi-totalité du travail (recherche, rédaction, correction, etc.).

Monsieur Harold Koeneman, Municipal

L'Entreprise Tridel à Lausanne incinère nos sacs de poubelles. Depuis la taxe sur les sacs il s'avère que la population trie mieux, ceci engendre une baisse sur les frais d'élimination. La Municipalité a donc décidé de faire profiter les habitants de cette baisse en proposant une poubelle MINT de l'entreprise KLODE pour les déchets biodégradables. En effet, il s'avère qu'il y a encore beaucoup de déchets ménage biodégradables dans les sacs, et comme ces derniers contiennent beaucoup d'eau il y a une difficulté lors du processus d'incinération. Une petite démonstration est effectuée. Ces petites poubelles, munies du logo d'Arnex-sur-Nyon, seront bientôt disponibles auprès du Greffe.

Madame Marie-Eve Varela s'enquière de savoir ce qu'il faut éviter de mettre dedans. Une notice explicative sera fournie avec.

Monsieur Edwin Rochat désire que la Commune installe des bennes à cartons et verre afin d'éviter, pour des raisons d'écologie et de facilité pour ceux qui n'ont pas de véhicules, le déplacement à la déchèterie à Signy.

Madame Gillian Bolingbroke félicite l'initiative. Monsieur Harold Koenemen rappelle qu'il s'agit d'un retour sur investissement/effort effectué par les contribuables.

Le plan canicule 2024 est à nouveau activé. Les consignes et les réflexes à adopter sont identiques qu'au plan 2023. La Commune est à disposition.

L'Abri PC a été mis aux normes, les travaux nécessaires effectués y compris la réparation de la citerne d'eau qui avait une petite fuite.

La Société Pollunet s'occupera dorénavant deux fois par année du nettoyage et de la désinfection des poubelles enterrées du Viez et du container de la La Pouse.

4. Préavis 17/2024 – Législature 2021-2026 Révision du règlement de la taxe de séjour et taxe sur les résidences secondaires

Monsieur Christian Graf, Syndic, relève que les conseillers ont tous reçu le dossier.

Madame Valérie Bessire donne lecture du rapport de la Commission Ad-Hoc.

Aucune question, aucune remarque, ce préavis est accepté à main levée et à l'unanimité.

5. Préavis 18/2024 – Législature 2021-2026 relatif aux comptes communaux et gestion de l'année 2023– objet traité par la Commission de Gestion & Finances – rapporteuse Monique Berney

Monsieur Christophe Gabriel, Municipal, passe en revue les résultats des comptes. Il relève les bons résultats 2023. Il rappelle que la péréquation et la facture sociale concernent plus de 50% des dépenses de la commune. Aussi le nouveau calcul péréquatif qui sera appliqué dès 2025 aura peu d'influence sur les comptes d'Amex-sur-Nyon. Les liquidités à disposition permettront de financer des projets sans devoir recourir à des emprunts. Il indique que le patrimoine administratif communal, soit la Maison de Commune, est sous-estimé. Elle figure actuellement aux comptes au prix de CHF 140'000.-.

Monsieur Didier Pretot demande si la Maison de Commune est correctement assurée. Madame Mélanie Pernet confirme qu'une fois les travaux d'isolation et peinture finis, ainsi que la pose des panneaux solaires, une nouvelle estimation sera effectuée par l'ECA et l'assurance sera donc automatiquement adaptée.

Il n'y a pas d'autres questions.

Madame Monique Berney donne lecture du rapport de la Commission de Gestion & Finances. Qui propose d'approuver le préavis tel que présenté.

Le Président ouvre le débat. Il n'y a pas de questions ni de commentaires.

Le préavis 18/2024 – Législature 2016-2021 relatif aux comptes communaux et la gestion de l'année 2023 est accepté à main levée et à l'unanimité.

6. Extension du patrimoine communal

Monsieur Didier Zumbach, Municipal, explique que suite à une convention signée en 1998 avec MM. Robert et Patrick Mimran (Domaine Jean-des-Bois) afin que ces derniers contribuent à un ou plusieurs ouvrages d'intérêt public de notre commune, un don de CHF 15'000.- de leur part a été reçu.

Le projet d'acquisition du bâtiment de la Laiterie a retenu l'attention de la Municipalité. Le prix d'achat d'un montant de CHF 5'000.- (plus les frais de notaire) a été convenu avec la Société de Laiterie, montant couvert par le don. Plusieurs utilisations sont envisagées. La faisabilité et les coûts seront à chiffrer selon le projet retenu qui aura l'unanimité de la population.

Une commission Ad-Hoc composée de Mesdames Vanessa Roux et Marie-Eve Varela est nommée afin de collaborer avec la Municipalité dans le cadre de ce projet.

Le Président, Monsieur Michel Nançoz, indique que bien entendu toute proposition/suggestion peut être transmise à la Municipalité.

7. Elections et Nominations

Monsieur Michel Nançoz, Président, procède aux élections/nominations des membres du Bureau, des Scrutateurs/trices, et des membres de la Commission de Gestion & Finances pour la période du 01 juillet 2024 au 30 juin 2025.

Est élu Président : Monsieur Michel Nançoz

Est élu Vice-Président : Monsieur François Erbrich.

Sont nommé(e)s scrutateurs/trices : Mesdames Valérie Bessire, Gillian Bolingbroke et Madeleine Rochat ainsi que Monsieur Clément Erbrich.

Sont nommées membres de la Commission de Gestion & Finances : Mesdames Monique Berney, Susana Gabrielsson et Madeleine Rochat. Madame Marie-Eve Varela est nommée suppléante.

Le Président remercie les personnes élues pour leur disponibilité et leur investissement au sein de la Commune. Applaudissement de l'Assemblée.

8. Rapports des délégué(e)s aux associations intercommunales

AEB : Monsieur Rory Macmillan donne lecture du rapport

AEE : Madame Vanessa Roux donne lecture de son rapport

AIAB : Madame Catherine Nançoz donne lecture de son rapport

ORPC : Monsieur Francis Graf donne lecture du rapport

Conseil Régional : Monsieur Michel Nançoz donne lecture de son rapport. Il tient à relever que dans son rapport il évoque le projet TéléDôle, actuellement très médiatisé. Ce dernier risque prochainement d'avoir des répercussions sur les communes concernées (soit par une décision de liquidation soit par une décision de refinancement). A suivre.

GFLD : Monsieur Edwin Rochat informe qu'il n'y a pas de séances donc pas de rapport. D'ailleurs il s'en étonne. Monsieur Christian Graf, Syndic, signale qu'une assemblée est programmée pour la semaine prochaine et que les convocations ont été adressées par courriel. Monsieur Edwin Rochat informe qu'il désire être contacté par courrier uniquement.

Aucune remarque ou question concernant ces rapports.

Le Président les remercie.

9. Divers et Propositions Individuelles

Madame Marie-Eve Varela demande s'il y a une possibilité de bénéficier d'un tarif préférentiel avec la piscine de Nyon au vu de la longue fermeture estivale de la piscine de Chésereux (pour raison de travaux), par exemple par le biais de Nyon Région. La Municipalité confirme que ceci ne sera pas possible.

Monsieur Rory Macmillan demande si le radar pédagogique pourrait être déplacé à la hauteur du cimetière. La Municipalité confirme qu'en absence d'un poteau adapté ceci n'est pas possible.

A défaut de propositions ou questions, le Président lève la séance à 21h22.

Un verre d'amitié est proposé à l'Assemblée

POUR LE CONSEIL GENERAL DE LA COMMUNE D'ARNEX-SUR-NYON

Le Président
Michel Nançoz

La Secrétaire
Monique Berney